

LA VRAIE PESTE BRUNE

PAR NATACHA POLONY

Les mots employés ces dernières semaines, « *peste brune* », « *scènes de guerre* », « *factieux* », semblent désormais dérisoires, pour ne pas dire indécents. Ceux qui ont dénoncé la « *haine* » des « *gilets jaunes* », et le caractère fasciste de ce mouvement, retrouveront peut-être le sens des proportions. Et le ministre de l'Intérieur, qui avait expliqué benoîtement que le mouvement des « *gilets jaunes* » « *affaiblissait le pays face au terrorisme* », pourra constater que, hélas, celui-ci n'a nul besoin de manifestations contre le pouvoir pour semer la mort. Il préfère l'ambiance festive et bon enfant d'un marché de Noël ou les foules joyeuses du 14 juillet. Il est des familles en France où Noël ne sera plus que larmes, il est d'autres familles où vient de se réveiller la douleur aiguë d'une journée tragique, 7 janvier, 13 novembre...

Comme à chaque fois que le terrorisme frappe, le pays paraît sortir d'un déni volontaire et regarder en face ce miroir qui lui est tendu. Il est bien une peste brune en France. Elle contamine les esprits avec d'autant plus de facilité qu'elle dispose de relais tranquillement installés, de librairies pour vendre ses livres et d'associations pour préparer le basculement des esprits le plus disposés. Il est bien un fascisme en France, d'autant plus efficace qu'il a ses soldats pacifiques, ces islamistes « *quiétistes* » qui ne prônent pas la violence mais la haine de tout ce qu'incarne la République, et ses sectateurs opportunistes. Telle est l'immense force de cette idéologie que d'avoir réussi à imprégner les inconscients : quand un fou bascule, il le fait désormais au cri d'« *Allah Akbar* ». Quand un multirécidiviste choisit d'aller au bout de sa logique de haine, il sort dans la rue pour abattre des malheureux.

Les débats vont aussitôt resurgir. Le profil du terroriste semble une caricature : 27 condamnations, une expulsion d'Allemagne, une autre de Suisse...

Débat sur le fonctionnement de la justice quand un individu que son pedigree rattache au grand banditisme est en liberté après une telle accumulation de délits. Débat sur les prisons, une fois de plus en cause dans la radicalisation du terroriste. Débat sur la binationalité, relancé immédiatement pour un individu pourtant né à Strasbourg. Débat sur ces fichés S dont chaque attentat nous démontre le caractère dangereux, sans que qui que ce soit semble en mesure de passer de la détection à la prévention. Nul ne peut prétendre que

les réponses sont simples, mais il serait malhonnête de prétendre que tout a été tenté. On se souvient, par exemple, du psychodrame provoqué par la proposition de déchéance de nationalité lancée par François Hollande au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. Christiane Taubira, ministre de la Justice, démissionnant avec fracas, la gauche recyclant tout le vocabulaire de l'antifascisme, pour s'opposer à une mesure pourtant purement symbolique. La Norvège, pourtant, a voté à 90 % cette même déchéance de nationalité au nom de la sécurité de l'Etat. Hélas, les symboles, en la matière, sont bien insuffisants. Et l'impuissance volontaire devient inacceptable. On se souvient du procès du frère de Mohamed Merah, condamné à vingt ans de réclusion pour association de malfaiteurs. Lourdemment condamné, donc, mais les juges avaient choisi de ne pas retenir l'accusation de complicité d'assassinat. L'endoctrinement, la diffusion de la haine de la France, ne constituent donc pas une complicité. Nous sommes toujours aussi démunis quand il s'agit d'appréhender une idéologie dont nous estimons qu'elle n'est pas à mettre sur le même plan qu'un passage à l'acte. Ce faisant, nous nous interdisons d'éradiquer les foyers de diffusion, les vecteurs de propagande de la haine de la France et de la République. Il est pourtant une entité qui nous a déclaré la guerre. Le genre d'entité visée par le chef d'accusation d'intelligence avec l'ennemi, qui se

trouve dans l'arsenal de notre Etat de droit. Pourquoi le parquet n'a-t-il jamais tenté de poursuivre un prévenu pour ce chef d'accusation ?

IL EST BIEN UN FASCISME EN FRANCE, D'AUTANT PLUS EFFICACE QU'IL A SES ISLAMISTES "QUIÉTISTES" QUI NE PRÔNENT PAS LA VIOLENCE MAIS LA HAINE DE LA RÉPUBLIQUE.

Bien évidemment, les réponses sécuritaires et judiciaires sont de court terme. C'est sur le long terme qu'il faut tenter d'éradiquer cette haine et ce ressentiment que nourrit une part de la jeunesse française, par l'abandon total de toute politique d'intégration. Un ministre de l'Intérieur démissionnaire, il y a à peine trois mois, quittait ses fonctions en prévenant que, dans certains quartiers, nous vivons « *côte à côte* » et bientôt « *face à face* ». Le glissement

de plus en plus fréquent de certains individus de la grande délinquance au terrorisme démontre la porosité entre deux formes de refus de la loi commune. Il appartient donc à la République et à ses représentants de réaffirmer cette loi et de réintégrer dans la nation l'ensemble des citoyens. Ceux que le système économique efface et ceux qu'une idéologie détourne des valeurs communes. Mais, sur ce point comme sur les autres, le président de la République ne semble pas avoir compris qu'il est temps de renverser la table. ■



Débattons !

Parce que le débat n'est pas réservé qu'aux experts ou aux journalistes, la parole est aussi aux lecteurs.

Rejoignez-nous sur www.marianne.net/debattons